



PROJET DE TERRITOIRE 2021 - 2023

UNE AMBITION EN COMMUN

CONTRAT DE RELANCE
DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET DE COHÉSION TERRITORIALE



PROJET DE TERRITOIRE 2021-2023

▪ Avant propos	4
▪ Cadre d'élaboration du projet de territoire	5
▪ Les instances de gouvernance du projet de territoire	7
Le portrait du Grand Périgueux en 7 points clés	8
4 orientations et 16 ambitions pour le territoire	15
1/ La connectivité du territoire et son désenclavement	16
1. améliorer l'offre de déplacements multimodaux	
2. développer les mobilités douces	
3. améliorer l'accès au numérique	
2/ La relance et le développement économique du territoire	18
4. renforcer l'attractivité économique par le soutien à l'innovation et aux filières existantes	
5. renforcer les compétences au service de l'emploi et de l'insertion	
6. agir pour le développement et la reconquête commerciale	
7. développer le tourisme durable	
3/ La transition écologique et énergétique du territoire	20
8. réduire l'impact environnemental et soutenir l'économie circulaire	
9. préserver les ressources naturelles du territoire	
10. soutenir la performance environnementale du domaine public	
11. agir pour une agriculture et une alimentation durables	
4/ La cohésion sociale et territoriale	22
12. agir collectivement en faveur des territoires fragilisés	
13. renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité	
14. favoriser un habitat solidaire, attractif et durable	
15. développer l'animation sociale et l'implication habitante	
16. développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs	
La concertation :	
▪ L'avis des citoyens et des acteurs	29
▪ La conférence des partenaires	31

Une ambition en commun

A la suite du renouvellement de ses instances, en juillet 2020, le Grand Périgueux a engagé le processus de définition d'un projet de territoire pour la période 2021-2026 qui a vu son approbation en conseil communautaire du 25 mai 2021.

Parallèlement, nous nous sommes pleinement mobilisés dans l'élaboration d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique dont le projet de territoire constitue le cadre stratégique.

C'est donc au terme d'un large travail de co-construction avec les 43 communes et un grand nombre d'acteurs engagés que Le Grand Périgueux a pu formaliser les ambitions partagées en faveur d'un nouveau modèle de développement résilient, alliant transition écologique et cohésion territoriale.

Ce projet de territoire 2021-2023 concerté constitue aujourd'hui un socle préalable à l'installation de notre grand projet de territoire partagé *Grand Périgueux 2030* :

- Un projet profondément *collaboratif* dont la grande majorité des actions sont l'émanation d'attentes ou propositions nouvelles émanant des élus, organisé autour de 4 orientations fortes
- Un projet *répertoire* à visée pratique, au travers d'un pilotage politique et technique très opérationnel et transparent,
- Un projet *évolutif* qui conduira nécessairement à la redéfinition, la réorientation, l'émergence ou l'abandon de certaines mesures dont il sera pris acte chaque année pour son actualisation permanente,
- Un projet *nécessaire* à la relance et fondateur des étapes à venir en matière de contractualisation, en totale compatibilité avec les orientations programmatiques des organismes publics de rang supérieur qui accompagnent les projets du territoire.

Mobilité décarbonée, construction sobre, recyclage foncier, biodiversité, agriculture locale, économie des ressources en énergie et en eau, tourisme soutenable, interdépendance urbain/rural : la grande majorité des mesures de ce projet sont au service du développement durable de notre territoire.

Je veux remercier l'ensemble des communes pour leur participation active à ce travail, qui a abouti à un outil de projection en appui à la stratégie de développement territorial de notre agglomération.



Jacques Auzou
Président du Grand Périgueux

LA METHODE

Trois ressources principales ont été mobilisées :

- Une base documentaire étoffée, composée des documents de programmation, d'aménagement, d'urbanisme, de planification, d'orientations stratégiques approuvés par l'agglomération (ex. PLUI facteur 5 approuvé en 2019) et les autorités compétentes, dont la Région (Néo Terra, Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) et le Département (Schéma Départemental d'Accessibilité des Services au Public), entre 2014 et 2020. Un diagnostic de territoire à 360° a également été réalisé au cours du premier trimestre 2021.
- La communication aux élus d'une note d'enjeux, sous la forme d'une note préparatoire, intégrant l'ensemble des dossiers et projets en cours ou sur lesquels un travail est d'ores et déjà engagé, afin de familiariser l'ensemble des conseillers à l'action récente de la communauté d'agglomération et à ses compétences.
- Le recueil, très large, des avis et propositions des membres de l'assemblée délibérante de l'EPCI par plusieurs moyens : organisation d'un séminaire d'échanges sur les grands enjeux du mandat, contributions des communes, contributions des groupes politiques, contributions individuelles de conseillers communautaires.

LA CONCERTATION

Une large place a été laissée aux débats et échanges avec l'organisation de plusieurs séances dédiées, préalables à la réunion des instances communautaires :

- La tenue d'un séminaire de travail du conseil communautaire, le 24 septembre 2020, pour acter le lancement de la démarche
- La création d'un groupe de travail *ad hoc*, composé des vice-présidents concernés (Cohésion territoriale, urbanisme et transition écologique) et de représentants des groupes politiques, réuni à 5 reprises entre novembre 2020 et janvier 2021, qui a instruit et analysé les diverses propositions recueillies, afin d'en préciser les contours, les incidences et les consigner.
- Un travail des groupes politiques, isolément ou en intergroupe, en réunions dédiées.
- Plusieurs réunions du conseil exécutif ayant abordé le projet, en février et mars 2021.

Enfin, malgré les contraintes de calendrier, la démarche a été partagée avec la population qui a été invitée à donner son avis sur les priorités du projet de territoire du 7 au 30 juin 2021. Les habitants avaient à leur disposition le portrait du territoire en 7 points clés et la présentation des 4 orientations et des 16 ambitions pour le territoire (sans indications sur les actions concrètes envisagées).

Les résultats de cette enquête sont présentés en fin de document.

Un temps d'échanges a été organisé en parallèle le 14 juin 2021 avec une trentaine d'acteurs engagés sur les différents défis à relever pour le territoire. **La liste des participants est mentionnée en fin de document.**

Le conseil de développement n'étant encore installé, il sera associé dans le cadre de la procédure « Grand Périgueux 2030 » et exercera toute sa légitimité dans le cadre du suivi du CRTE.

LA METHODE ET LA CONCERTATION

ETAPE 1

LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

- **Synthèse des 14 diagnostics** (PLUI, PCAET, CLS...)
- **Réalisation de fiches / thèmes** (AFOM/enjeux/indicateurs)
- **Données stats récentes**

Remise au préfet
fin mars

ETAPE 2

LA STRATEGIE « CADRE » CONSTRUITE PAR LES ELUS : Le projet de territoire 2021-2023

- **Séminaires**
- **GT adhoc** (nov. 2020 – janv. 2021)
- **Travail des groupes politiques**

APPROUVE
CONSEIL 25 MARS

Remise au préfet
début avril

Convention
d'initialisation
signée le 19 mai
avec le Préfet

ETAPE 3

LA MAQUETTE PROGRAMMATIQUE ET FINANCIERE



- **Rencontre des 43 communes,**
+ syndicats, porteurs (2 mois)
- **Recensement des projets**
- **Maquettage**

CADRAGE ETAT
27 MAI

Validation de l'arborescence
de concertation et du calendrier

ETAPE 4

CONCERTATION

- **Mise en ligne des éléments,**
(diagnostic, convention 1, ambitions)
- **Conférence des maires**
- **Comité des partenaires**
(Présentation et échanges)
- **Questionnaire en ligne**

Intégration des avis

CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
8 JUILLET

CRTE signé
en juillet
avec le Préfet

Cadre d'élaboration du projet de territoire

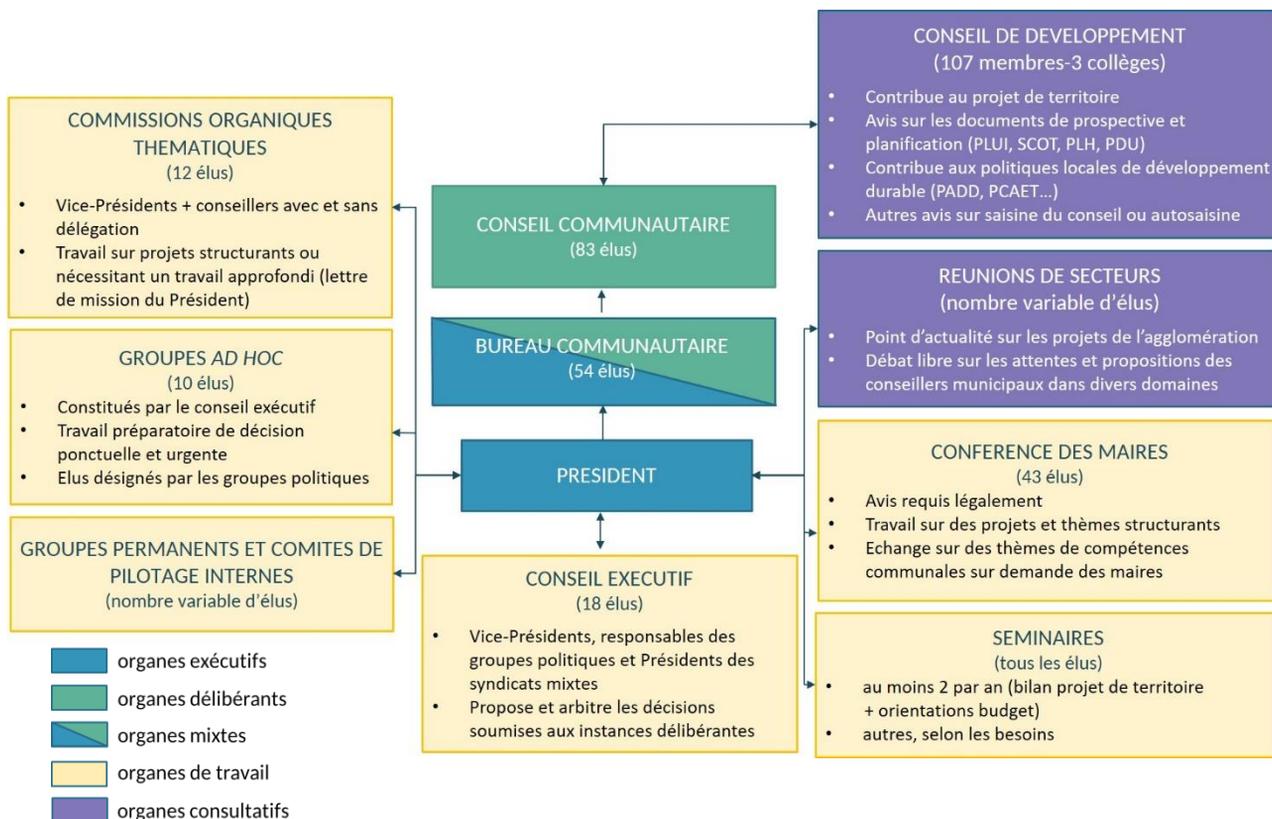
LA GOUVERNANCE

la loi « Engagement et Proximité », promulguée le 27 décembre 2019, vise à revaloriser la commune et les élus communaux au sein des institutions et à promouvoir la participation des habitants à la vie locale (article L5211-11-2 du code général des collectivités territoriales).

C'est pourquoi les élus du Grand Périgueux ont approuvé le 17 décembre 2020 un *Pacte de gouvernance et d'association des citoyens à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques publiques du Grand Périgueux* qui pose des principes et des mesures relatives à :

- La gouvernance institutionnelle
- La participation citoyenne, avec un conseil de développement dont le rôle est élargi au-delà des obligations légales et une plateforme numérique de participation citoyenne en projet,
- La mutualisation et la gestion de proximité par les communes de services et d'équipements communautaires pour une meilleure relation aux usagers et aux citoyens
- La parité femme/homme dans les instances et une vigilance pour des délégations moins genrées.

Le projet de territoire du Grand Périgueux fait d'ores et déjà l'objet de travaux approfondis dans les différentes instances, y compris dans les commissions organiques sur lettres de mission du Président, pour approfondir certains sujets et formuler des propositions qui faciliteront et accéléreront sa mise en œuvre.



LE PORTRAIT DU GRAND PÉRIGUEUX

EN 7 POINTS-CLÉS

DONNEES DE CADRAGE

La Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux compte, en 2018 (données RGP INSEE 2020), 103757 habitants, dont 37% vivent dans des communes de moins de 5000 habitants, ce qui lui confère une configuration mixte urbain/rural. Sur les 43 communes qui composent le Grand Périgueux, seules 4 d'entre elles ont une population supérieure à 5000 habitants (9% des communes membres).

Elle représente 25% de la population départementale et 70% de la population du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de l'Isle en Périgord.



En chiffres

LE TERRITOIRE

1000 km² superficie du Grand périgieux, soit 1/9 du département de la Dordogne

104 000 habitants, soit ¼ de sa population

43 communes, dont certaines sont le fruit de fusions récentes



1 UN RALENTISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE

La population du Grand Périgueux augmente toujours par un solde migratoire positif, même si cet essor démographique ralentit ces dernières années, avec un taux de croissance annuel de 0,15% en rythme de croisière.

Les évolutions observées impacteront les politiques publiques en matière d'économie/emploi, de logement, de services publics et de cadre de vie.

- ▶ Un ralentissement de la croissance démographique, concordant avec la baisse des constructions de logements
- ▶ Un territoire qui attire les actifs et les retraités
- ▶ Un vieillissement structurel de la population
- ▶ Une part des jeunes en augmentation dès 11 ans et surtout des 15-29 ans sur les 3 dernières années,
- ▶ Un ralentissement récent du nombre d'enfants de 0-3 ans:
- ▶ Une taille des ménages toujours en baisse, en lien avec les décohabitations des jeunes et des couples



5% de rythme de construction de logements/an



103 757 habitants au dernier recensement



37% des habitants vivent dans une commune de moins de 5000 habitants



+17% de pers. de + de 60 ans en 5 ans

En savoir plus : www.grandperigueux.fr/crte



2 UN NOUVEL ÉQUILIBRE URBAIN / RURAL

Le territoire est organisé autour d'un pôle urbain central et de communes rurales reliées à des pôles relais mais parfois isolées. Ce défi d'équilibre urbain-rural touche tous les domaines de la vie quotidienne des habitants et des entreprises. Il conditionne la cohésion interne du territoire, son attractivité et son développement.

- ▶ Des disparités du niveau de vie des habitants selon les communes, souvent liées à la situation socioéconomique et professionnelle
- ▶ Une part importante d'actifs
- ▶ Des emplois principalement localisés sur Périgueux et le cœur d'agglomération
- ▶ Une concentration de difficultés dans certains quartiers/centres-bourgs
- ▶ Un accès inégal aux équipements, commerces, services de 1^{ère} nécessité, avec des difficultés de mobilité sur les secteurs moins denses
- ▶ Un effet de rattrapage avec le déploiement du THD mais des besoins d'accompagnement aux usages



48,3% de
foyers non
imposables



57,5% de taux de
pauvreté dans les
quartiers prioritaires
(13,8% à l'échelle agglo)



1 commune sur 4
sans équipement
sportif et de loisirs



10 communes
concentrent 85%
des emplois

En savoir plus : www.grandperigueux.fr/crte



3 UNE NÉCESSAIRE RELANCE ÉCONOMIQUE

Pôle administratif et économique du Département, le Grand Périgueux justifie d'un appareil économique diversifié, solidement ancré sur le territoire, et d'une bonne densité commerciale. L'impact de la crise sanitaire est encore peu visible mais il faut l'anticiper.

- ▶ Des commerces vacants, des friches et des zones d'activités vieillissantes
- ▶ Des difficultés de recrutement et d'agrandissement pour les entreprises
- ▶ un taux de chômage encore élevé malgré une nette amélioration du niveau de formation
- ▶ Un fort potentiel touristique, agricole
- ▶ Une économie sociale et solidaire en émergence et sur des secteurs d'avenir
- ▶ L'émergence de secteurs nouveaux (numérique) en plus des secteurs traditionnels (agro, transport, construction, électronique)



+90% de créations d'entreprises depuis 2019



3 900 offres d'emploi non pourvues en 2020



8,4 % de taux de chômage fin 2020



473 ha de parcs d'activités



430 structures de l'ESS employeuses

En savoir plus : www.grandperigueux.fr/crte



4 UNE OFFRE DE LOGEMENTS À ADAPTER AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Reposant sur une configuration mixte urbain/rural, le Grand Périgueux affiche une importante attractivité résidentielle. Cette tendance s'accroîtra probablement dans les prochaines années avec l'essor des nouvelles mobilités et formes de travail (télétravail).

- ▶ Les besoins des habitants évoluent, les modes de vie changent et les demandes de logements également
- ▶ Un manque de logements adaptés au vieillissement ou aux jeunes ménages
- ▶ Trop de logements sont encore vacants ou mal isolés dans le centre de Périgueux et dans les centres-bourgs



58 038
logements



13% de
logements
vacants



689 dossiers
Amélia validés
en 2 ans



35% de personnes
de + de 60 ans d'ici
2042

En savoir plus : www.grandperigueux.fr/crte



5 UNE OFFRE DE MOBILITE COMPLETE MAIS ENCORE INEGALEMENT REPARTIE

Situé à un carrefour stratégique, le territoire du Grand Périgueux propose des infrastructures et des services qui mêlent plusieurs modes de déplacements. L'agglomération prend rang depuis quelques années sur les nouvelles mobilités en optimisant ses réseaux de transports collectifs et en développant les dispositions pour la mobilité dite « active ».

- ▶ Peu d'offre de bus en dehors des centres-villes
- ▶ Des habitudes d'utilisation de la voiture, même pour des petits trajets
- ▶ Une offre ferroviaire qui se renforce autour d'un pôle d'échanges multimodal et de haltes
- ▶ Des aires de covoiturage aménagées sur des secteurs-clés
- ▶ Des routes parfois en mauvais état et trop de camions en ville
- ▶ Un attrait pour le vélo et la marche qui se confirme



1,6 million de
voyages sur le réseau
Péribus



500 places
offertes en parcs
relais



59 km de pistes
cyclables



360 vélos proposés à
la location via Périvelo

En savoir plus : www.grandperigueux.fr/crte



6 UNE OFFRE DISPARATE EN ÉQUIPEMENTS ET EN SERVICES

Si le secteur urbain est bien pourvu en équipements et services (culturels, sportifs, loisirs, scolaire, santé...), la situation est plus nuancée en rural. La couverture médicale et numérique du territoire est insuffisante, tout comme les réponses de proximité, notamment aux seniors et aux jeunes.

- ▶ Une offre de santé très concentrée sur le secteur de Périgueux et une démographie médicale préoccupante pour l'accès aux soins
- ▶ Une prise en charge du « grand âge » en établissements et des services à la personne bien développés, mais une offre qui mérite d'être élargie et diversifiée
- ▶ Un bon maillage de l'offre d'accueil en matière de petite-enfance/enfance, mais des fermetures de classes régulières
- ▶ Une offre de formation universitaire et professionnelle satisfaisante et en développement
- ▶ Un assez bon niveau d'équipements sportifs, culturels et de loisirs, avec des difficultés d'accès et de structuration de l'animation locale



81% des commerces situés sur 5 communes (sur 43 communes)



612 places d'accueil de la petite enfance



23 guichets multi-services



32% du territoire desservi par la fibre



56% des communes ont moins de 3 équipements sportifs et de loisirs /1000 hab.

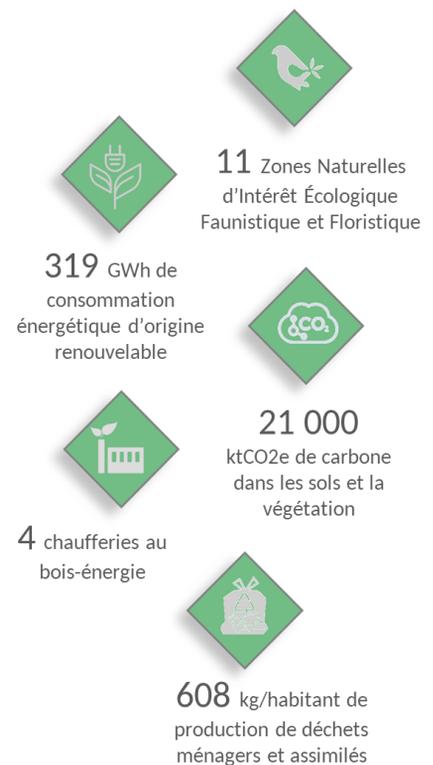
En savoir plus : www.grandperigueux.fr/crte



7 UNE VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le territoire dispose d'atouts environnementaux indéniables qui contribuent à son attractivité, garantissent un cadre de vie de qualité et contribuent à son développement. Mais il est vulnérable au changement climatique qui augmente les risques naturels et impactera la ressource en eau, la biodiversité, la santé, l'agriculture.

- ▶ Les ressources en eau sont très limitées et les risques de sécheresse et d'inondation élevés
- ▶ La précarité énergétique et la performance thermique des bâtiments sont préoccupantes
- ▶ La production et la consommation d'énergies renouvelables sont faibles
- ▶ Une biodiversité riche mais fragile, avec une consommation des espaces et l'artificialisation des sols qui commencent à ralentir
- ▶ Un dispositif de gestion et de traitement des eaux usées et des eaux pluviales qui doit être rénové pour limiter son impact sur l'environnement et sur les tarifs.
- ▶ Une gestion des déchets globalement satisfaisante, mais leur valorisation et leur réemploi restent limités.



En savoir plus : www.grandperigueux.fr/crte



4 ORIENTATIONS – 16 AMBITIONS

AXE 1

CONNECTIVITÉ
DU TERRITOIRE ET
DÉSENCLAVEMENT

améliorer l'offre
de déplacements
multimodaux

développer les
mobilités douces

améliorer l'accès
au numérique

AXE 2

RELANCE ET
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

renforcer l'attractivité
économique par le
soutien à l'innovation et
aux filières existantes

renforcer les
compétences au service
de l'emploi et de
l'insertion

agir pour le
développement
et la reconquête
commerciale

développer le tourisme
durable

AXE 3

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET
ÉNERGÉTIQUE

réduire l'impact
environnemental et
soutenir l'économie
circulaire

préserver les
ressources naturelles
du territoire

soutenir la performance
environnementale du
domaine public

agir pour une
agriculture et une
alimentation durables

AXE 4

COHÉSION
SOCIALE ET
TERRITORIALE

agir collectivement en
faveur des territoires
fragilisés

renforcer le maillage du
territoire en services de
première nécessité

favoriser un habitat
solidaire, attractif et
durable

développer l'animation
sociale et l'implication
habitante

développer l'accès à
la culture, au sport et
activités de loisirs

Du diagnostic à la stratégie

Des projets concrets derrière chaque action

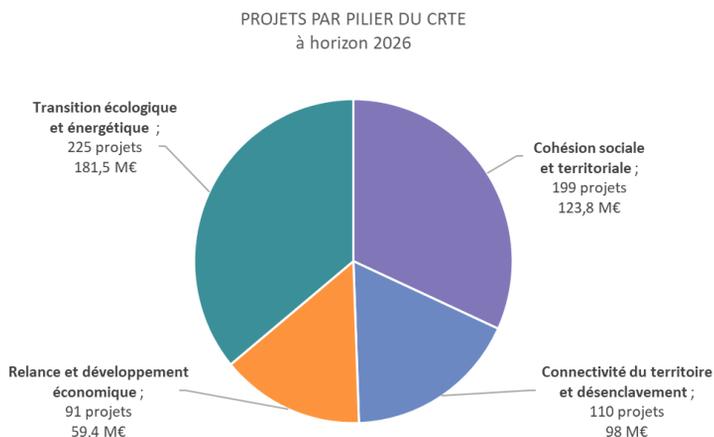
La maquette programmatique et financière du CRTE est l'aboutissement de la méthode et des moyens dont s'est doté le territoire du Grand Périgueux pour disposer d'un outil de recensement et de management des projets.

Reflète le projet de territoire, elle déploie au sein d'une arborescence en 4 axes les différents objectifs et actions identifiées à date de son élaboration.

Ce contenu, élaboré au plus proche des communes et des partenaires, est amené à vivre d'année en année, au fil de l'animation, de la planification et de la mise en œuvre des projets locaux.

Forts de cette dynamique de projet, le Grand Périgueux et les 43 communes membres s'appuient sur la maquette programmatique et financière pour engager chaque année le passage à l'opérationnel des projets locaux les plus mûrs et leur formalisation en fiche-actions.

Le détail des actions, du nombre de projets par objectifs et des volumes financiers globaux sont présentés dans les pages suivantes.



645 projets dont 55% sont envisagés entre 2021 et 2023

- 70% des projets portés par les communes,
- 12% par Grand Périgueux,
- 18% par d'autres porteurs de projets (Syndicats, Etat, Périgord Habitat...)



AXE 1 – LA CONNECTIVITÉ DU TERRITOIRE ET SON DÉSENCLAVEMENT

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

La connectivité et la transition numérique sont au cœur de la transition de société et écologique du territoire. Elles sont la clé de réussite d'un développement équilibré et de son attractivité.

Le désenclavement du territoire passe par l'irrigation des territoires ruraux en lien avec les pôles relais plutôt qu'avec le cœur d'agglomération et le confortement des centres-bourgs dans l'optique de réduire les besoins en mobilité et les distances parcourues.

Clé de voute du projet mobilité, le développement de l'intermodalité implique des changements de mode de déplacements plus confortable et moins vécus comme une contrainte. Les enjeux qui en découlent sont à la fois techniques - à travers l'organisation spatiale, la gestion des réseaux et des interfaces multimodales, le développement de services - et politiques, sur la gestion, la répartition et l'imbrication de la compétence transport sur les différentes échelles territoriales.

Le numérique est aussi un moyen d'agir donné aux acteurs engagés et une condition de l'égalité d'accès aux droits des habitants dans toutes les dimensions de la vie quotidienne. Il conditionne l'accès à l'emploi, la formation, mais suppose également l'évolution des pratiques socioculturelles, culturelles et éducatives au service du « vivre et faire ensemble ». La transition numérique des entreprises conditionne enfin une meilleure compétitivité et leur adaptation aux nouvelles méthodologies de production et d'échanges.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

- 1. Améliorer l'offre de déplacements multimodaux**
 - Renforcer l'axe ferroviaire et l'intermodalité en cœur d'agglomération
 - Agir pour une flotte de véhicules propres
 - Mailler le territoire d'aires de co-voiturage et de parkings relais
 - Renforcer, sécuriser la desserte routière aux différentes échelles
- 2. Développer les mobilités douces**
 - Développer les voies cyclables et piétonnes du quotidien
 - Prolonger la voie verte
- 3. Améliorer l'accès au numérique**
 - Améliorer la couverture numérique
 - Accompagner aux usages numériques



SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DEMARCHES TERRITORIALES

- Stratégie régionale Nouvelle Aquitaine : Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) – Nouvelle Aquitaine – 2020 et Néo Terra : ambition n°4, Développer les mobilités « propres » pour tous - Etude multimodale Nouvelle Aquitaine Mobilité (NAM) 2030
- Projet d'amélioration de l'accessibilité du territoire via le corridor ferroviaire de la Vallée de l'Isle
- Schéma département d'accès au numérique (SDAN)

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Etat
- Région Nouvelle Aquitaine
- SNCF
- Département
- Les 43 communes
- Pays de l'Isle en Périgord
- Commerçants, entreprises
- Cellule régionale France Mobilités
- Centre d'études et d'expertise sur les risques l'environnement, la mobilité et l'aménagement - CEREMA
- ADEME
- Banque des Territoires

INDICATEUR	REFERENCE	OBJECTIF 2026
59 km kms de pistes cyclables et 15 parkings vélos sécurisés (box)	2020	80 kms et 30 box
2 pôles multimodaux	2020	5
16% de part modale des transports en commun et des modes actifs (domicile-travail)	2020	22%
6% du parc de bus urbain bas carbone	2020	50%
500 places de parking relais	2020	600
360 vélos proposés à la location par l'EPIC Périmouv'	2020	700
10 kms de lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)	2020	constant
41 % du territoire couvert par la Fibre	2020	100%



PRINCIPALES ACTIONS (tous porteurs)

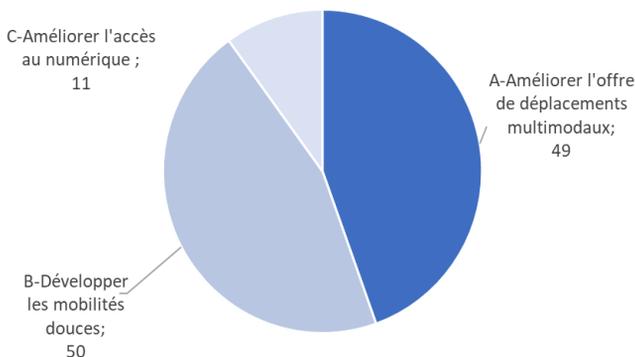
- Travaux de prolongement de la voie verte
- Travaux d'aménagements cyclables et piétonniers (du quotidien et touristiques)
- Plan de conversion de la flotte de bus Carburant propre (Tranche 1)
- Aménagement et sécurisation des itinéraires alternatifs routiers et de contournement
- Création d'aires de covoiturage et de parkings relais
- Développement du réseau Péribus sur les pôles relais ruraux
- Aménagement des haltes ferroviaires et des parvis de gares
- Extension de lignes de Bus à Haut Niveau de Services (BHNS)
- Reconstruction du dépôt Périmouv'
- Achat de véhicules électriques et création de nouvelles bornes de rechargement
- Aménagement et sécurisation des bourgs et des abords d'équipements publics
- Création de passerelles douces
- Déploiement du Très Haut Débit

110 projets 2021/2026 portés à :

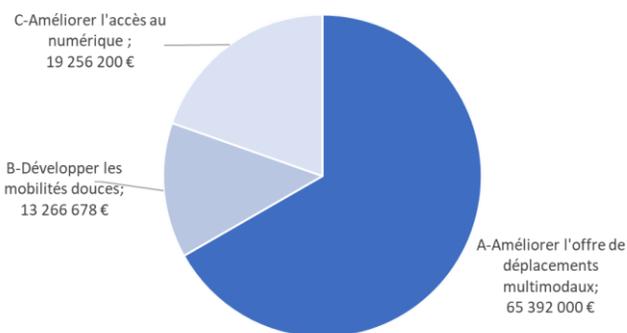
- 60% par les communes
- 27% par Grand Périgueux
- 13% par d'autres porteurs de projets

76% des communes ont au moins un projet en faveur de la connectivité et du désenclavement et des projets concernant l'ensemble du territoire

Pilier 1 : répartition du volume de projets 2021/2026



Pilier 1 : répartition du coût des projets par objectifs 2021/2026



110 projets 2021/2026

98 M€ prévisionnel d'ici 2026
(60% des projets dont le budget est estimé)

Dont 30,7M€ prévisionnel d'ici 2023
(73% des projets 2021/23 dont le budget est estimé)



AXE 2 – LA RELANCE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Sur les 5 dernières années, 80% du million d'emplois créés en France ont eu lieu dans 9 agglomérations., mais la crise sanitaire peut favoriser les villes moyennes.

Les conditions du développement économique passent par la requalification des zones d'activités existantes et la reconquête des friches dans une démarche résolument intégrée à la revitalisation urbaine et au rééquilibrage territorial d'ores et déjà engagés autour des questions commerciales et du quartier de la gare de Périgueux, futur pôle tertiaire et d'attractivité urbaine.

Cet enjeu ouvre des perspectives de disponibilités foncières importantes tout en limitant l'artificialisation des sols. Une meilleure visibilité et la mise en relation des entreprises de l'ESS avec les décideurs économiques peuvent favoriser leur développement et leur activité, notamment dans les secteurs émergents et à forte utilité sociale (ex. économie circulaire).

Le tourisme, filière économique majeure du territoire, doit relever les défis d'une offre d'hébergement diverse et de qualité, de sa capacité réceptive et d'animation du territoire, de l'organisation de produits touristiques attractifs, communicants et durables, pour allonger la durée et la rentabilité économique des séjours. Cette stratégie dépend en partie de la préservation et de la remise à disposition des terres agricoles (qualité des paysages, produits locaux de qualité) et de l'évolution qualitative des pratiques qui correspondent aux attentes des consommateurs.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

1. **Renforcer l'attractivité économique par le soutien à l'innovation et aux filières existantes**
 - Aménager quartiers et zones à vocation économique
 - Soutenir les acteurs économiques locaux
2. **Renforcer les compétences au service de l'emploi et de l'insertion**
 - Soutenir la formation universitaire et professionnelle
 - Mobiliser une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale
 - Favoriser l'insertion et le retour à l'emploi
3. **Agir pour le développement et la reconquête commerciale**
 - Agir pour la reconquête commerciale
 - Faire muter les grandes entreprises commerciales
4. **Développer le tourisme durable**
 - Valoriser et entretenir le patrimoine architectural et naturel local
 - Développer les projets touristiques locaux, notamment en lien avec la voie verte



SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DEMARCHES TERRITORIALES

- Stratégie régionale Nouvelle Aquitaine : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) - Programme « Usine du futur » - Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) - Néo Terra - Plan Régional de Formation
- Stratégie départementale : programmes d'appui au tourisme, à l'artisanat et à l'agriculture
- Programmes d'actions des chambres consulaires

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Préfecture de la Dordogne - Direction de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP)
- Région Nouvelle Aquitaine
- Département de la Dordogne
- Chambres consulaires
- Pays de l'Isle en Périgord
- Entreprises emblématiques du territoire
- French Tech - Fabrique de territoire
- Association de préfiguration de la vallée digitale
- Maison de l'emploi, et Mission locale
- Club entreprises et associations de commerçants
- Organismes de formation (universitaire, professionnel, technologique, agricole)
- CRESS
- Comité Départemental du tourisme
- Banque des Territoires
- Etablissement Public Foncier Nouvelle Aquitaine

INDICATEUR	REFERENCE	OBJECTIF 2026
951 créations d'entreprises par an	2019	constant
27 610 salariés du secteur privé	2019	30 000
31 835 m ² de terrains et 5 966 m ² de bâtiments acquis en vue d'une requalification (parcs d'activités Épicentre, Péri-Ouest et Beauronne)	2020	10 000 m ² supplémentaires
Surfaces NAF artificialisées à vocation économique	NC	A définir
Nbre de création de multiples ruraux, halles et commerces de proximité	/	10
430 structures employeuses de l'économie sociale et solidaire	2017	500
3280 étudiants post-bac (68 formations)	2020	4 000 (72)
Nbre de nouveaux parcours touristiques créés	/	8
Nbre de sites touristiques créés ou rénovés	/	9
Nbre de sites patrimoniaux rénovés et ouverts au public	/	5
1,7 millions de nuitées touristiques	2019	2 millions



PRINCIPALES ACTIONS (tous porteurs)

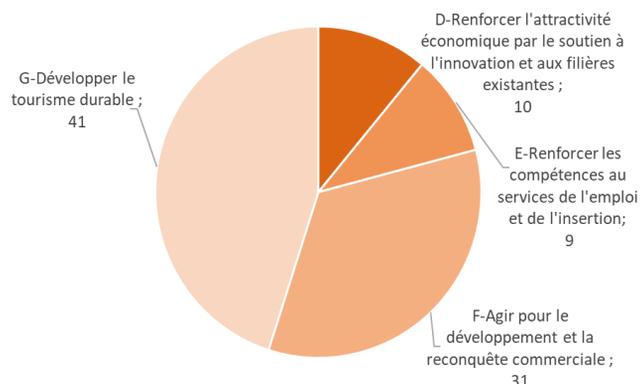
- Travaux d'aménagement du quartier d'affaires et de la Vallée Digitale
- Réhabilitation de la friche de la SEITA pour l'accueil de projets à caractère culturel et d'enseignement supérieur
- Requalification des parcs d'activités existants
- Création d'une foncière commerciale et actions de reconquête des commerces vacants
- Création /rénovation de multiples ruraux, de halles de marchés et de magasins de producteurs locaux
- Aménagement de Parcs d'Activités Economiques et de villages d'artisans
- Travaux d'extension de Campus Périgord et promotion de Campus connecté
- Déploiement du plan de relance pour les jeunes: *1 jeune 1 solution*, chantiers jeunes et d'insertion
- Expérimentation de Territoire zéro chômeur de longue durée et du Pass numérique APTIC
- Coordination des acteurs de l'accompagnement à la création d'activités Fabrique à Entreprendre
- Plan de gestion des emplois et des compétences territoriales (GPECT)
- Réhabilitation de la base de loisirs de Neufont
- Création de projets et de parcours touristiques
- Réhabilitation de patrimoine bâti et naturel

91 projets 2021/2026 portés à :

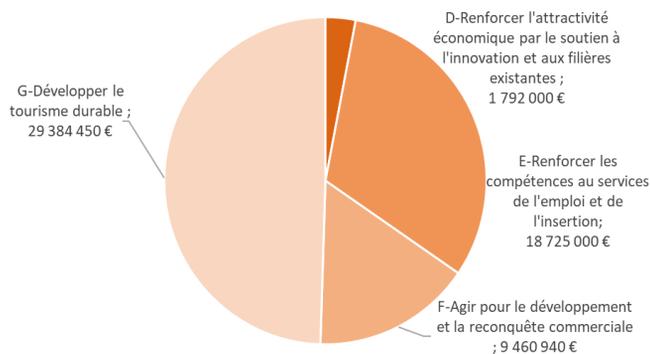
- 64% par les communes
- 19% par Grand Périgueux
- 17% par d'autres porteurs de projets

69% des communes ont au moins un projet en faveur de la relance et du développement économique et des projets concernant l'ensemble du territoire

Pilier 2 : répartition du volume de projets 2021/2026



Pilier 2 : répartition du coût des projets par objectifs 2021/2026



91 projets 2021/2026

59,4M€ prévisionnel d'ici 2026
(54% des projets au budget estimé)

Dont 44M€ prévisionnel d'ici 2023
(65% des projets 2021/23 dont le budget est estimé)



AXE 3 – LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Les effets du changement climatique sont désormais nettement perceptibles par tous. La récurrence des canicules estivales et des déficits hydriques ainsi que les événements météorologiques extrêmes nous obligent à repenser nos modes de vie.

Le Grand Périgueux doit maîtriser la consommation d'espace, travailler sur la transition énergétique, une mobilité durable, des méthodes constructives et d'aménagement durables, la production, le stockage et les usages des énergies, la préservation et la restauration des écosystèmes, une moindre dépendance aux ressources rares et capitaliser les atouts du paysage du quotidien.

Le changement de paradigme est devenu incontournable, y compris en termes de développement des compétences, des activités économiques et des emplois, notamment via la création de nouvelles filières économiques vertueuses (économie circulaire territoriale, formation professionnelle et reconversion...)

Le territoire du Grand Périgueux présente une forte vulnérabilité des ressources naturelles (eau et biodiversité), des populations (santé face aux fortes chaleurs et risques naturels), mais aussi socio-économiques, celle du secteur agricole en particulier.

Cette transition écologique et énergétique se prépare au plus près du territoire et doit infuser chaque versant de l'action publique et privée pour aller vers une économie décarbonée (objectif de neutralité carbone à horizon 2050).

Engager la transition écologique, c'est adopter un nouveau modèle économique et social, un modèle qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

- Réduire l'impact environnemental et soutenir l'économie circulaire**
 - Réduire les déchets et encourager le réemploi
 - Favoriser les énergies renouvelables
- Préserver les ressources naturelles du territoire**
 - Assurer une gestion durable de l'eau et de l'assainissement
 - Agir en faveur de la biodiversité
 - Protéger des incendies
- Soutenir la performance environnementale du domaine public**
 - Adapter les espaces communs en favorisant l'adaptation au changement climatique
 - Réduire les consommations énergétiques et les émissions des bâtiments publics
- Agir pour une agriculture et une alimentation durables**
 - Développer maraîchage et production en auto-consommation
 - Renforcer le bio et local en cuisine collective



SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DEMARCHES TERRITORIALES

- Stratégie régionale Nouvelle Aquitaine : Stratégie Régionale pour la Biodiversité - Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET) - Néo Terra : ambitions n°2 (agroécologie), n°5 (urbanisme durable) et n° 8 (ressources naturelles/biodiversité) - PREE (programme régional efficacité énergétique) - PREH (plan de rénovation énergétique de l'habitat) - Plan régional de gestion et de prévention des déchets - Pacte alimentaire régional 2021-2025 - Programme régional santé environnement
- SCOT et Plan Alimentaire Territorial du pays de l'Isle en Périgord
- Programme ACTEE - Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique du SDE24
- Stratégie départementale : Schéma Espaces naturels sensibles, Maison numérique de la biodiversité, Schéma Départemental de la Ressource en Eau, stratégie « horizon 2025 » du SMD3

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Région Nouvelle Aquitaine
- Office français de la Biodiversité (OFB)
- Agence régionale de la Biodiversité
- Agence Régionale de Santé
- Département de la Dordogne - SMD3
- Les 43 communes de l'Agglomération
- Lycée agricole et le CFPPA
- Associations
- Syndicat des Energies de la Dordogne SDE24
- SEM Périgord Energies
- Chambres consulaires, SAFER
- Espaces Info Energie
- CAUE 24 Maison numérique de la Biodiversité
- Cercle d'études du milieu (CEM) de Razac/l'Isle
- Conservatoire régional des Espaces naturels
- Conservatoire Botanique National Sud Atlantique
- Observatoire de la Faune Sauvage d'Aquitaine
- Ligue de protection des oiseaux (LPO)
- AgrobioPérigord - Prom'Haies (antenne Dordogne)
- Agence de l'Eau Adour Garonne - ADEME
- Syndicat mixte du Bassin de l'Isle (SMBI)
- Délégués-exploitants, Entreprises du BTP

INDICATEUR	REFERENCE	OBJECTIF 2026
602 ktCO2e (émissions de gaz à effet de serre annuelles)	2015	500 ktCO2e
2437 GWh de consommation énergétique finale totale par type et par secteur	2015	2 000 GWh
319 GWh de production d'énergie renouvelable globale du territoire	2015	500 GWh
1 000 ha de surfaces agricoles utiles en agriculture biologique ou en conversion	2013	1500 ha
17,5 % de la population située en zone à risque naturel fort ou très fort inondations 42,4% de la population située en zone à risque de retrait-gonflement des argiles	2014	constant
6,7% des installations de traitement des eaux usées non conformes/ normes UE	2020	5%
22,4 % de fuite des réseaux d'eau	2020	15%
55% de rivières en bon état écologique (classés 1 et 2 /continuité écologique)	2020	A définir
62 600 tonnes de déchets ménagers et assimilés (avec gravats)	2019	50 000 T
12 528 émissions de polluants annuel (SO2, Nox, COV, PM10, PM2,5, NH3)	2014	11 000
Fragmentation des milieux naturels (indicateur à construire)	/	/
13% des surfaces boisées (6 407 ha) bénéficiant d'une garantie gestion durable	2017	20%
64 ha d'espaces naturels agricoles et forestiers consommés annuellement	2002-2014	56 ha ²⁴
50% du territoire classé en réservoirs de biodiversité (boisements, milieux	2017	A définir



PRINCIPALES ACTIONS (tous porteurs)

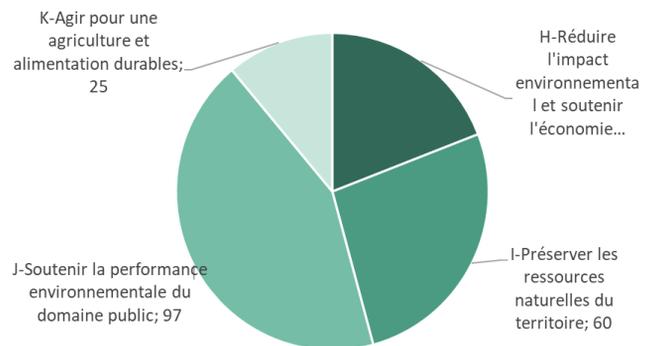
- Schéma intercommunal et atlas communaux de biodiversité
- Installation de panneaux photovoltaïques en toitures des bâtiments et équipements publics
- Aménagement et végétalisation d'espaces publics
- Rénovation énergétique et adaptation climatique des bâtiments communaux et du patrimoine
- Création d'une station multifluides
- Travaux de modernisation et de raccordement d'équipements publics aux réseaux de chaleur
- Construction d'un nouveau Centre de tri départemental, création de recycleries
- Mise en place de composteurs, de plateformes de stockage et broyage des déchets végétaux et de déchetteries de proximité, collecte des biodéchets
- Mise en place du Zéro Déchet dans les cantines
- Modernisation de l'éclairage public/trame noire
- Programme de lutte contre le 7^{ème} continent
- Travaux de création/extension/réhabilitation des stations d'épuration, des réseaux d'eau potable, d'assainissement et des eaux pluviales
- Restauration de zones humides, création de trames vertes et bleues, sentiers d'interprétation
- Plans de gestion des forêts/création arboretum/végétalisation/forêt cinéraire
- Etude des espaces agricoles délaissés/pelouses sèches/haies bocagères
- Etudes et travaux de défense contre les incendies et les inondations, de berges de rivières

225 projets 2021/2026 portés à :

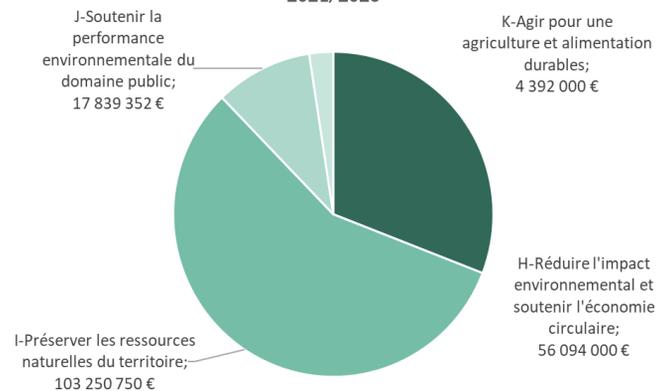
- 73% par les communes
- 3% par Grand Périgueux
- 24% par d'autres porteurs de projets

90% des communes ont au moins un projet en faveur de la transition écologique et énergétique et des projets concernant l'ensemble du territoire

Pilier 3 : répartition du volume de projets 2021/2026



Pilier 3 : répartition du coût des projets par objectifs 2021/2026



225 projets 2021/2026 :

181,5 M€ prévisionnel d'ici 2026
(50% des projets au budget estimé)

Dont 60,5M€ prévisionnel d'ici 2023
(58% des projets 2021/23 dont le budget est estimé)



AXE 4 – LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Les extensions successives du périmètre du Grand Périgueux ont conduit à une configuration contrastée où certains pôles relais et le cœur d'agglomération entraînent la dynamique de développement local, tandis que sur d'autres parties du territoire, les fragilités sociales et économiques s'accroissent.

L'enjeu de rééquilibrage et de solidarité est important au profit des secteurs urbains et ruraux vulnérables. Il nécessite de porter les efforts sur ce qui fonde le vivre ensemble, les équipements et services de proximité, l'accès aux droits, que ce soit en matière de santé, de logement, culturels ou encore sportifs.

Les potentiels et la capacité d'innovation et d'entreprendre sont importants et nécessitent d'être accompagnés jusque dans leurs formes les plus originales, hybrides, coopératives. Des objectifs de mutualisation, de diversification et de complémentarité entre communes peuvent être recherchés pour répondre aux difficultés de maintien de l'offre.

L'accessibilité aux équipements par les publics captifs des transports en commun ou de modes actifs (jeunes, seniors, précaires) est aussi un enjeu important pour faire de ces équipements des espaces de vie et de rencontre pour tous. Leur localisation est donc cruciale.

Sans interventionnisme de rééquilibrage et de soutien, le risque est clairement de diviser le territoire vis-à-vis de l'accessibilité aux équipements et aux services qui sont déterminants pour le maintien et le développement de la vie du territoire.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

- 1. Agir collectivement en faveur des territoires fragilisés**
 - l'urbain et les quartiers politiques de la ville
 - le rural et la revitalisation
- 2. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité**
 - Renforcer l'offre de santé
 - Améliorer et renforcer l'accueil scolaire, pré-scolaire et extra-scolaire
 - Maintenir et renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire
- 3. Favoriser un habitat solidaire, attractif, et durable**
 - Réhabiliter le parc de logements (privé, social)
 - investir sur l'accueil des publics spécifiques (habitat inclusif, hébergement, gens du voyage...)
 - Encourager et soutenir une nouvelle offre d'habitat sobre et innovant
- 4. Développer l'animation sociale et l'implication habitante**
 - Créer des espaces d'innovation sociale favorisant le vivre-ensemble
 - Favoriser l'implication citoyenne et la démocratie locale, en particulier de la jeunesse
- 5. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs**
 - Renforcer les équipements et l'offre sportive et de loisirs
 - Renforcer les équipements et l'offre culturelle 26



SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DEMARCHES TERRITORIALES

- Stratégie régionale Nouvelle Aquitaine : Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), Programme d'appui aux projets de l'Economie Sociale et Solidaire et d'Internationalisation (SRDEII), Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDET)
- Stratégie départementale : Schéma départemental d'accessibilité aux services publics (SDAASP), programme d'appui au développement culturel - Schéma départemental de lutte contre la pauvreté
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de l'Isle en Périgord

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Préfecture de la Dordogne – DDETSPP - Service départemental de la jeunesse, de l'éducation et du sport (SDJES)
- DRAC
- Région Nouvelle Aquitaine - OARA
- Département de la Dordogne - Agence culturelle
- Agence nationale du sport (ANS)
- Les 43 communes
- Comité Départemental Olympique et Sportif 24
- CAF Dordogne
- PMI CD 24
- Syndicat Mixte Périgord Numérique
- Société Orange
- Fabrique de territoire
- Association Nouveaux lieux-Nouveaux liens
- Services municipaux et associations culturelles, sportives et de loisirs
- Structures d'insertion et d'accueil d'urgence
- Points information Jeunesse
- Profession Sport Loisirs 24
- Ligue de l'enseignement
- CRESS

INDICATEUR	REFERENCE	OBJECTIF 2026
68,9% de taux de couverture en accueil petite enfance	2019	75%
612 places d'accueil petite enfance proposées (public/privé)	2019	650
8 835 jeunes scolarisés en école primaire sur le territoire	2020	9 200
22 ALSH publics/associatifs	2020	25
30,6% de personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire avec pas ou peu de diplôme	2014	20%
300 kms d'itinéraires de randonnée inscrits au PDIPR	2020	constant
394 équipements culturels et sportifs	2019	450
1 049 hébergements permanents en EHPAD	2016	constant



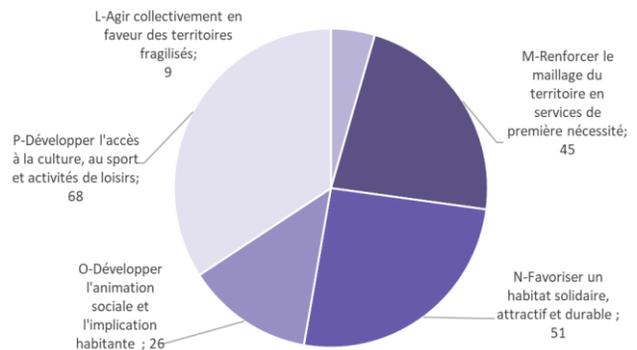
PRINCIPALES ACTIONS (tous porteurs)

- Etudes de développement /marketing territorial
- Projets de tiers-lieux en milieu rural et urbain
- Projet SÎLOT, pôle de l'ESS et des cultures urbaines
- Construction de villages d'artisans d'art, parcours de Land Art
- Travaux de construction/rénovation/extension d'équipements sportifs, culturels et touristiques
- Travaux de construction/rénovation/extension d'équipements d'accueil petite enfance/ALSH
- Construction d'Aliénor - pôle des services mutualisés
- Construction d'une gendarmerie
- Travaux de construction/rénovation d'écoles, de restaurants scolaires et d'accueils périscolaire
- Création d'espaces France services
- Travaux de mise en accessibilité
- Travaux de création/extension de centres de santé et de Maisons de Santé pluridisciplinaire
- Programme d'amélioration de l'habitat privé » (OPAH-RU)
- Etudes de réaménagement de bourgs
- Construction de logements locatifs sociaux (conventionnés communaux et bailleurs)
- Travaux de démolitions/réhabilitations du parc social collectif ancien en quartiers de la politique de la ville
- Projets d'habitat pour retraités autonomes (partagé ou non)
- Projets d'éco-quartiers
- Animation de la Fabrique de Territoire
- Projets de Repair cafés permanents/éphémères
- Créations d'ateliers contributifs, budgets participatifs et d'animation locale
- Création de conseils des jeunes/conseils des sages

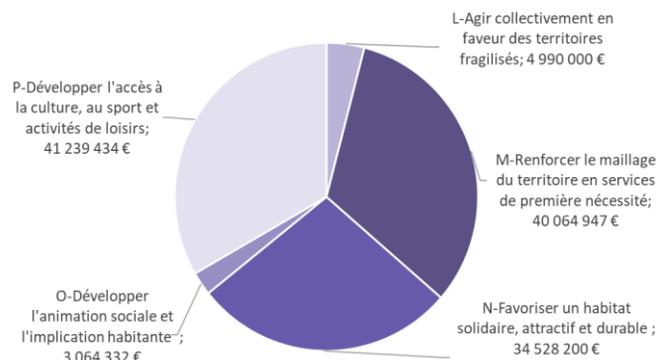
199 projets 2021/2026 portés à :

- 64% par les communes
- 19% par le Grand Périgueux
- 17% par d'autres porteurs de projets

Pilier 4 : répartition du volume de projets 2021/2026



Pilier 4 : répartition du coût des projets par objectifs 2021/2026



199 projets 2021/2026 :

123,8 M€ prévisionnel d'ici 2026
(56% des projets au budget estimé)

Dont 70,4M€ prévisionnel d'ici 2023
(66% des projets 2021/23 dont le budget est estimé)

Concertation sur le projet de territoire

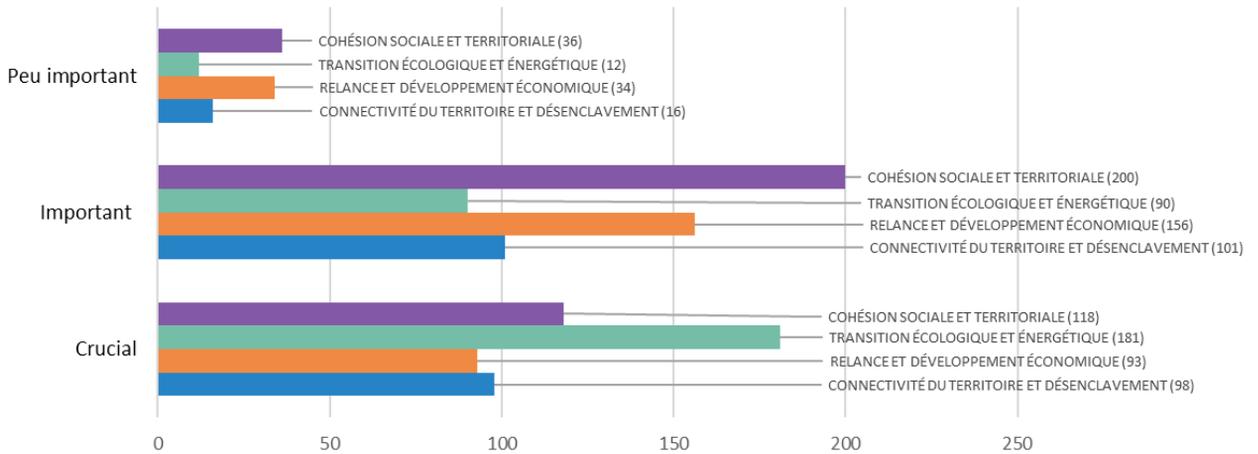
L'AVIS DES CITOYENS ET DES ACTEURS

Consultation « flash » ouverte du 7 au 30 juin 2021

« Donnez votre avis sur le niveau de priorité que vous donnez aux 4 piliers et aux 16 ambitions identifiées par Le Grand Périgueux et ses 43 communes »

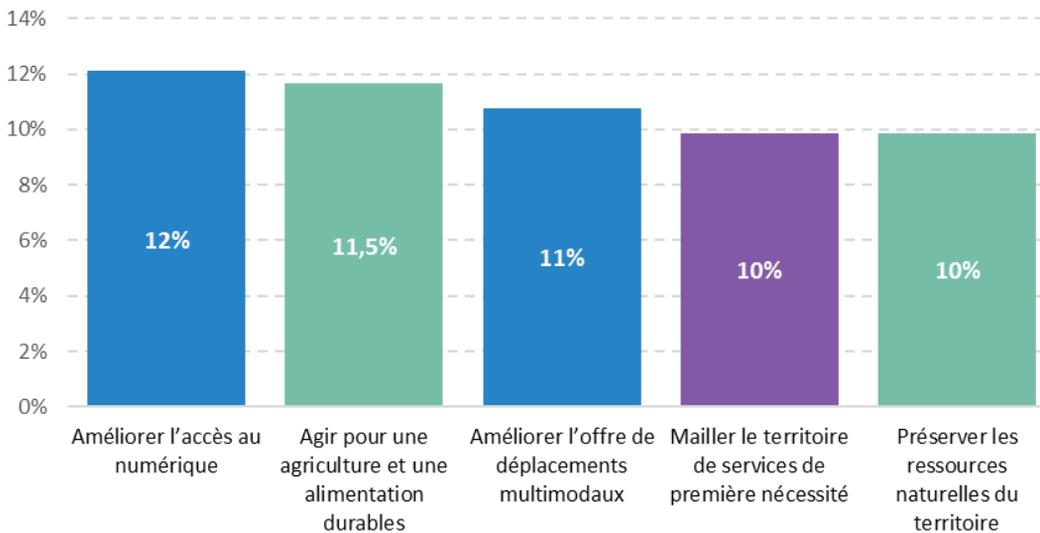
78 répondants au questionnaire en ligne sur le site du Grand Périgueux

SUR LES 4 AXES



SUR LES 16 AMBITIONS

Le « TOP 5 » des ambitions jugées prioritaires

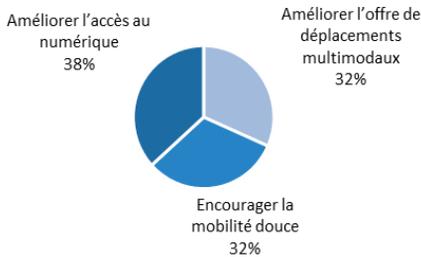


Concertation sur le projet de territoire

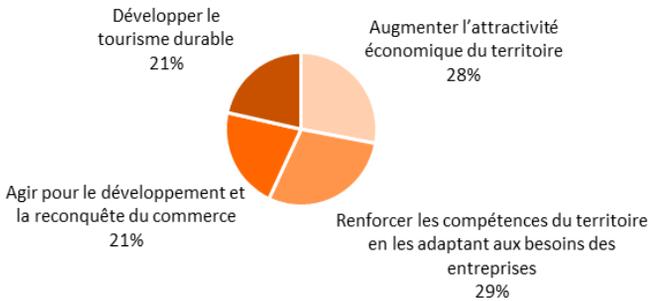
L'AVIS DES CITOYENS ET DES ACTEURS

APPRÉCIATION DU NIVEAU D'IMPORTANCE DES 16 AMBITIONS PAR ORIENTATION

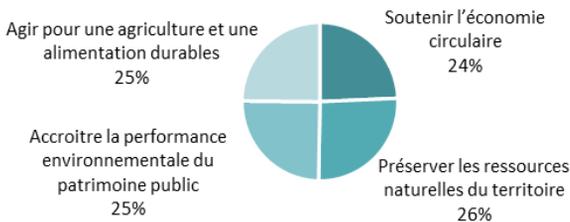
CONNECTIVITÉ DU TERRITOIRE ET DÉSENCLAVEMENT



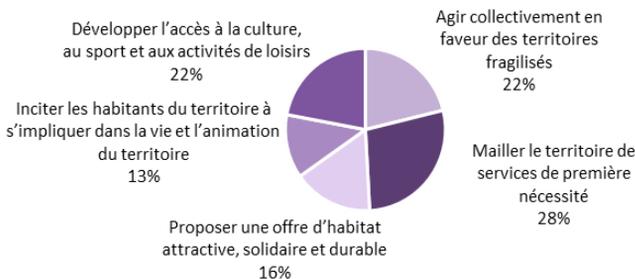
RELANCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE



PROPOSITION D'AMBITIONS COMPLÉMENTAIRES

► D'ORDRE GÉNÉRAL

- Renforcer la communication autour de ce qui se fait et évaluer l'impact
- Sécuriser les abords de tous les établissements scolaires
- (Aucune : les questions posées posent bien les enjeux du territoire)

► SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS

- Réaliser les grands contournements pour sortir les camions en transit Limoges-Bergerac de Périgueux (« *serpent de mer* »), Trélissac et BIM (barreau Sarliac - Eyliac jugé plus pertinent)
- Promouvoir les espaces dédiés à l'enfance et à la jeunesse pour inciter les étudiants à venir à Périgueux plutôt que de s'exiler vers des grandes villes couteuses et anxiogènes, et ainsi dynamiser le territoire
- Investir massivement dans le photovoltaïque en autoconsommation pour tous les bâtiments publics équipés de groupes froid à consommation continue

► SUR LES THÉMATIQUES SECTORIELLES

- Soutenir l'emploi
- Développer des filières/emplois de recherche liés aux territoires ruraux avec l'idée de construire, autour du site de l'IUT, une expertise locale dans un champ compétitif et pourtant peu valorisé, au service des sociétés, entreprises, associations et collectivités
- Avoir une offre de formation plus ambitieuse que simplement "répondre aux besoins des entreprises"... Il faut attirer des jeunes, et inciter les jeunes diplômés à rester s'implanter sur le territoire
- Prévenir le non recours aux soins et l'accès aux soins en particulier pour les populations "fragilisées"

Concertation sur le projet de territoire

LA CONFERENCE DES PARTENAIRES

CRTE GRAND PERIGUEUX - CONFÉRENCE DES PARTENAIRES

Sous la co-présidence de M. le Préfet de la Dordogne
et M. le Vice-Président à la transition écologique du Grand Périgueux

Lundi 14 juin 2021 - 9h30-11h00 - Salle J. Ferrat à Boulazac Isle Manoire

PARTICIPANTS

STRUCTURE	NOM	PRÉNOM	FONCTION
Préfecture de la Dordogne	LESAGE	Martin	Secrétaire général, délégué territorial adjoint de l'ANCT, sous-préfet de l'arrondissement de Périgueux
Communauté d'agglomération du Grand Périgueux	BIDAUD	Yannick	Vice-Président à la transition écologique, élu pilote du CRTE
Communauté d'agglomération du Grand Périgueux	SORGE	Arnaud	Directeur Général des Services
Communauté d'agglomération du Grand Périgueux	CLEMENT	M-Aude	Directrice de la Cohésion territoriale
Communauté d'agglomération du Grand Périgueux	CORNUT	Christine	Chargée de mission PCAET
Communauté d'agglomération du Grand Périgueux	VITEL	Nicolas	Chargé de mission Politiques contractuelles
Communauté d'agglomération du Grand Périgueux	ANDRAUD	Julie	Cheffe de projet Renouveau Urbain
Communauté d'agglomération du Grand Périgueux	LASCOMBE	Hélène	Chargée de mission Politique de la ville
Préfecture de la Dordogne	DIAS	J-François	Chef du Service de la coordination des politiques publiques/appui territorial
Préfecture de la Dordogne	SCHRIVE	Carole	Chargée de l'appui territorial
Direction Départementale de Territoires de la Dordogne	CHUNIAUD	Anne	Députée territoriale vallée de l'Isle
Département de la Dordogne	CHAMOUTON	Valérie	Chef du Service des Politiques Territoriales et Européennes
Département de la Dordogne	CHAIANE	Caroline	Chef de service Habitat
Département de la Dordogne	VAILLANT	Pascale	Service Habitat
Département de la Dordogne	TOULOU MONT	Corinne	Service Habitat
Périgord Habitat	GENNERET	Séverine	Directrice Générale
Action Logement	LAC	Delphine	Responsable Agence Correze Dordogne
Banque des territoires	FU	Zili	Directeur territorial Nouvelle Aquitaine
Agence pour l'Information sur le Logement de la Dordogne (ADIL 24)	FERREIRA	Carla	Directrice Adjointe
Maison de l'Emploi du Grand Périgueux	FEBVRE	François	Directeur
Office du Tourisme du Grand Périgueux	VAILLANT LAMBERT	Ketty	Directrice générale
Fabrique de territoire Grand Périgueux	NGUYEN	Jean-Marc	Coordinateur de la Fabrique de territoire
Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE24)	DORET	Catherine	Directrice Générale
Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24)	BOULLEVEAU	Camille	Directrice Générale des Services
SEM 24 Périgord Energies	FENAU	Daniel	Directeur Général des Services
Pays Isle en Périgord	SAUVINET	Patrick	Directeur
Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI)	HAGENSTEIN	Marc	Directeur
Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3)	MOREAU	Isabelle	Responsable du Pôle Stratégique - Eco-circulaire
Agence de l'Eau Adour Garonne	PERRIER	Valérie	Adjointe au directeur de la délégation territoriale Atlantique-Dordogne
Chambre des Métiers et de l'Artisanat 24	PAULIAC	Michel	Directeur Adjoint Economie
Union Départementale des CCAS	MELOTTI	Marc	Président
Centre social St Exupéry	FOUCHIER	Nils	Directeur
Centre social St Exupéry	CAVILLON	Léa	Animatrice Conseil Citoyen de Chamiers
Caisse d'Allocations Familiales de la dordogne	DOS-SANTOS	Corinne	Directrice Comptable et Financière

STRUCTURES EXCUSEES

Région Nouvelle Aquitaine
Etablissement Public Foncier
EPIC Perimou
Syndicat Mixte Périgord Numérique
Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
Agence Régionale de Santé (ARS)
Fédération Départementale des Centres Sociaux du Périgord
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Nouvelle Aquitaine
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne
Chambre d'agriculture de la Dordogne
Agence de la Transition Ecologique ADEME
Centre de ressources PQNA

